



## Fidelity Investments Canada s.r.i. annonce la fusion et la dissolution de certains de ses fonds

**TORONTO, le 15 mai 2024** – Fidelity Investments Canada s.r.i. (Fidelity) a annoncé aujourd’hui son intention de procéder aux fusions et dissolutions suivantes dont la date d’effet prévue est le 6 septembre 2024 (la « date d’effet »), sous réserve de l’approbation des porteurs de titres dans certains cas.

Dans le cadre de ses activités normales, Fidelity revoit régulièrement ses produits dans le but de simplifier son offre auprès des investisseurs. Les fusions et dissolutions proposées permettront de rationaliser la gamme de produits et de la rendre plus claire pour les investisseurs. Les marchés évoluent sans cesse, et la demande des investisseurs pour ces fonds a généralement été faible.

### Fusions de fonds proposées

Fonds dissous	Fonds prorogés	Événement	Vote requis
Portefeuille Fidelity Passage <sup>MC</sup> 2005	Portefeuille Fidelity Passage <sup>MC</sup> Revenu	Imposable	Non
Fonds Fidelity Actions américaines – Couverture systématique des devises	Fonds Fidelity Actions américaines	Impôt différé	Oui
Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique – Couverture systématique des devises	Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique	Impôt différé	Oui
Fonds Fidelity Dividendes américains – Couverture systématique des devises	Fonds Fidelity Dividendes américains	Impôt différé	Oui
Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé – Couverture systématique des devises	Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé	Impôt différé	Oui

Fonds Fidelity Leadership au féminin – Couverture systématique des devises	Fonds Fidelity Leadership au féminin	Impôt différé	Oui
Fonds Fidelity Stratégies et tactiques	Portefeuille Fidelity Équilibre mondial	Impôt différé	Oui
Fonds Fidelity Petite Capitalisation mondiale	Fonds Fidelity Potentiel mondial	Impôt différé	Non

Comme l'indique le tableau ci-dessus, l'impôt à payer par suite des fusions proposées sera reporté, sauf dans le cas du Portefeuille Fidelity Passage<sup>MC</sup> 2005. La fusion du Portefeuille Fidelity Passage<sup>MC</sup> 2005 aura vraisemblablement une incidence fiscale.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les réunions des porteurs de titres concernant les fusions de tous les fonds dissous (à l'exception des fusions concernant le Portefeuille Fidelity Passage<sup>MC</sup> 2005 et le Fonds Fidelity Petite Capitalisation mondiale) auront lieu en ligne le 24 juillet 2024 pour demander l'approbation des porteurs de titres. Les porteurs de titres du Portefeuille Fidelity Passage<sup>MC</sup> 2005 et du Fonds Fidelity Petite Capitalisation mondiale recevront de plus amples renseignements sur ces fusions dans un avis distinct qui sera transmis au moins 60 jours avant la date d'effet.

Si les fusions nécessitant un vote des porteurs de titres sont approuvées, à la date d'effet, les investisseurs cesseront automatiquement de détenir des titres des fonds dissous et deviendront des investisseurs dans les fonds prorogés respectifs.

Étant donné que chacune des fusions de fonds proposées répond aux paramètres de la politique de Fidelity en matière de fusions de fonds, le comité d'examen indépendant pour chacun des fonds dissous a fourni sa recommandation ou son approbation, selon le cas, sous la forme d'instructions permanentes selon lesquelles les fusions proposées, si elles étaient réalisées, aboutiraient à un résultat juste et équitable pour chacun des Fonds en dissolution.

Plus de renseignements sur les fusions proposées nécessitant un vote seront envoyés aux porteurs de titres avant les réunions des porteurs de titres. Ces derniers auront la possibilité d'échanger leurs titres pour ceux d'autres Fonds Fidelity ou d'en demander le rachat avant la date d'effet. À noter que cet échange non obligatoire pourrait avoir des

répercussions fiscales. À partir d'aujourd'hui, les fonds dissous n'acceptent plus de souscriptions de nouveaux investisseurs.

### **Dissolutions proposées de FNB et de fonds FNB**

- FNB Fidelity Métavers total (FMTV)
- FNB Fidelity Dividendes américains pour hausses de taux – Devises neutres (FCRH)
- FNB Fidelity Actions américaines à faible volatilité – Devises neutres (FCLH)
- FNB Fidelity Momentum Amérique – Devises neutres (FCMH)
- Fonds Fidelity FNB Actions canadiennes de grande qualité
- Fonds Fidelity FNB Actions canadiennes à faible volatilité
- Fonds Fidelity FNB Actions internationales à faible volatilité
- Fonds Fidelity FNB Métavers total
- Fonds Fidelity FNB Dividendes américains pour hausses de taux – Devises neutres
- Fonds Fidelity FNB Dividendes américains pour hausses de taux
- Fonds Fidelity FNB Dividendes américains élevés – Devises neutres
- Fonds Fidelity FNB Actions américaines de grande qualité – Devises neutres
- Fonds Fidelity FNB Actions américaines à faible volatilité – Devises neutres

Les investisseurs dans les FNB et les fonds FNB dissous recevront un avis de dissolution au moins 60 jours avant la date d'effet. À la demande de Fidelity, les FNB dissous seront retirés de la Bourse de Toronto ou de Cboe Canada Inc., selon le cas, à la fermeture des bureaux le 6 septembre 2024. De plus, les FNB et les fonds FNB dissous n'acceptent généralement plus de souscriptions de la part de nouveaux investisseurs à partir d'aujourd'hui.

Ces derniers pourront échanger leurs titres pour ceux d'autres FNB ou fonds communs de placement de Fidelity ou en demander le rachat avant la date d'effet, sous réserve des procédures et des exigences énoncées dans les prospectus pertinents.

### **Dissolution proposée d'un fonds la Catégorie de Société**

- Catégorie Fidelity Occasions de croissance américaines – Couverture systématique des devises

La dissolution proposée de la Catégorie Fidelity Occasions de croissance américaines – Couverture systématique des devises doit être approuvée par les porteurs de titres en vertu des lois applicables visant les sociétés. À cet effet, une réunion virtuelle des porteurs de titres aura lieu en ligne le 24 juillet 2024 ou vers cette date au cours de laquelle ces

derniers seront appelés à approuver certaines modifications aux statuts de La Société de Structure de Capitaux Fidelity en ce qui a trait à l'annulation et au rachat des actions de ce fonds de catégorie de société visant la dissolution proposée.

Plus de renseignements sur la dissolution proposée seront envoyés aux porteurs de titres avant la réunion des porteurs de titres.

Les investisseurs de la Catégorie Fidelity Occasions de croissance américaines – Couverture systématique des devises auront la possibilité d'échanger leurs titres pour ceux d'autres fonds communs de placement de Fidelity ou d'en demander le rachat avant la date d'effet. De plus, le fonds de la Catégorie de Société n'accepte généralement plus de souscriptions de la part de nouveaux investisseurs à partir d'aujourd'hui.

Fidelity invite les investisseurs dans les fonds dissous à discuter des fusions et des dissolutions avec leur conseiller en placements et à examiner les options à leur disposition.

### **À propos de Fidelity Investments Canada s.r.i.**

Chez Fidelity, notre mission consiste à aider les investisseurs canadiens à se bâtir un meilleur avenir et à rester à l'avant-garde. Nous offrons aux investisseurs et aux institutions une gamme de portefeuilles de placement innovants et fiables pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs financiers et personnels.

Au service d'une société privée, nos employés et nos ressources mondiales sont déterminés à agir pour le bien des investisseurs et assurer leur réussite à long terme. Nous gérons un actif de 241 milliards de dollars pour nos clients (au 7 mai 2024), y compris des particuliers, des conseillers en placements, des régimes de retraite, des fonds de dotation, des fondations et bien d'autres. Fidelity est fière d'offrir aux investisseurs un éventail complet de solutions de placement par le biais de fonds communs de placement et de fonds négociés en bourse en actions canadiennes, étrangères et mondiales, de solutions axées sur le revenu et de stratégies de répartition de l'actif, de portefeuilles gérés, de produits d'investissement durable, de fonds communs de placement non traditionnels et d'un programme destiné aux clients fortunés. Les Fonds Fidelity sont offerts par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution axés sur les services-conseils tels que les planificateurs financiers, les courtiers en placements, les banques et les sociétés d'assurance.

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis. Leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

**Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :**

Chris Pepper

Vice-président, Affaires de la société

Fidelity Investments Canada s.r.l.

Tél. : 416 307-5388

Cell. : 416 795-7762

Courriel : [chris.pepper@fidelity.ca](mailto:chris.pepper@fidelity.ca)

Suivez-nous sur les médias sociaux @FidelityCanada.



[www.fidelity.ca](http://www.fidelity.ca)

Écoutez les DialoguesFidelity sur [Apple](#) ou [Spotify](#).